



PLÉNISETTE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton et bureau de poste de Nozeroy ; perception de Censeau ; paroisse de Plénise ; à 2 km de Plénise, 4 de Nozeroy, 39 d'Arbois, 39 de Poligny et 48 de Lons-le-Saunier. Altitude: 883^m.

Le territoire est limité au nord par Plénise, au sud par Mièges et Onglières, à l'est par Plénise et Mièges, à l'ouest par Onglières. La Maison-Blanche fait partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 2, de Chalon en Suisse ; par les chemins vicinaux tirant à la route départementale, à Plénise et à la forêt de la Basse. Ce dernier est appelé le *chemin de Salins*.

Le village est situé dans le val de Mièges et occupe un plateau au sud-est de la route de Pontarlier à Lons-le-Saunier. Les maisons sont groupées, très vastes, bâties en pierre, couvertes en tavaillons ou ancelles et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 90 habitants ; en 1846, 135 ; en 1851, 124, dont 63 hommes et 61 femmes ; population spécifique par km carré, 48 habitants ; 8 maisons, 28 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Germain. Paroisse de Mièges.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe, déposée aux Archives départementales, a reçu les cotes 3 E 6073 à 6077, 3 E 3852, 3 E 8598, 3 E 9495 à 9497 et 3 E 13645. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 868, 5 Mi 1281, 2 Mi 1135, 2 Mi 2156, 5 Mi 15 et 16 et 5 Mi 1184.

Les habitants émigrent peu.

Cadastré : exécuté en 1813 : surface territoriale, 261^h 49^a divisés en 945 parcelles que possèdent 72 propriétaires, dont 54 forains ; surface imposable, 228^h, savoir: 121 en terres labourables, 59 en pâtures, 38 en broussailles, 5 en prés, 61^a en sol et aisances de bâtiments, 40^a en jardins et 5^a en abreuvoirs, d'un revenu cadastral de 5.074 fr. ; contributions directes en principal, 728 fr.

Le sol, partie en plaine et partie en montagne, rend trois ou quatre fois la semence des céréales et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du méteil d'orge et d'avoine, des pommes de terre, du foin, des fourrages artificiels, peu de légumes secs, de chanvre et de lin.

On importe le quart des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse pour la consommation locale et des volailles ; 10 ruches d'abeilles.



L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la pierre à bâtir et à chaux.

Il y a un chalet dans lequel on fabrique annuellement 8.000 kg de fromages, façon Gruyère.

Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit de la fromagerie. Quelques-uns vont abattre et équarrir des sapins, pendant l'hiver, dans la forêt de la Basse-Joux.

Biens communaux : Une maison commune, bâtie en 1827, qui contient le logement d'un instituteur et une salle d'étude ; mais les enfants fréquentent les écoles de Plénise ; deux fontaines avec lavoirs ; trois abreuvoirs et 49^h 25^a de pâtures, friches, terres et broussailles, d'un revenu cadastral de 326 fr.

Budget : recettes ordinaires, 766 fr. ; dépenses ordinaires 765 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le nom de Plénisette n'est qu'un diminutif de celui de Plénise. Ces deux localités ne formaient en effet qu'une seule communauté. Leur origine est inconnue. Entre Plénisette et Mièges, on remarque, dans le lieu dit au *Châtelet*, une éminence formée par un amas de ruines qui provenaient, suivant la tradition, d'un ancien château. S'il était possible de reconnaître la direction des anciennes routes qui traversaient le val de Mièges, peut-être trouverions-nous Onglières, Plénise et Plénisette établis, depuis une époque très reculée, sur le bord d'un grand chemin qui, du Pont-du-Navoy, pénétrait en Suisse. On s'expliquerait alors l'existence de fortins érigés sur cette ligne aux points qui, à Plénise et à Plénisette, portent le nom de *Châtelet*.

On ne rencontre nulle mention de Plénisette avant la fin du XIV^e siècle. Le 15 mai 1398, Jean de Chalon-Arlay III, étant à Nozeroy, concéda aux habitants de ce village et à ceux d'Onglières le droit de couper du bois dans ses forêts pour leur chauffage, pour la construction de leurs maisons et même pour le vendre. Il leur permit de *décombrer* leurs champs et leurs prés des broussailles et des arbres qui y croissaient, et les affranchit de toutes corvées et des droits de moissons, de gerberie et des redevances en fromages qu'ils étaient dans l'obligation de lui payer. Cette faveur contribua puissamment à attirer de nouveaux colons et à retenir ceux déjà établis dans ces villages.

Seigneurie : Plénisette dépendait de la seigneurie de Nozeroy et de la paroisse de Mièges.

Biographie : Ce village est la patrie de *Ferdinand Cordier*, né en 1792, commandant de place en retraite et membre de la Légion d'honneur.